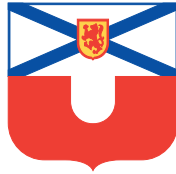


Comités permanents et autres comités du NSTU

FORMULAIRE DE CANDIDATURE



**NOUS AVONS BESOIN
DE VOTRE EXPERTISE!**

Voudriez-vous être au service du NSTU à l'échelle provinciale?

Le NSTU a besoin de l'avis de l'éventail le plus large possible de ses membres pour contribuer le plus efficacement à l'éducation. Les mandats des membres siégeant à la plupart des comités permanents provinciaux sont d'une durée maximale de deux ans* et nous sommes donc toujours à la recherche de personnes compétentes et intéressées pour permettre le bon fonctionnement de notre structure de comités. Les membres actifs et les membres de réserve actifs peuvent être membres d'un comité.

*Les procédures opérationnelles du NSTU stipulent que : La personne est nommée à un comité pour un mandat déterminé de deux (2) ans. Dans des circonstances exceptionnelles, une prolongation d'un (1) an est autorisée.

**Le bureau central doit recevoir les candidatures
d'ici le mercredi 27 mai 2026.**

Veillez remplir le formulaire dans son intégralité en y incluant tous les renseignements pertinents afin que le Comité des candidatures puisse évaluer votre candidature de façon exhaustive.

Prénom : _____ Nom : _____ N° professionnel : _____

Section locale : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : (École) _____ (Domicile) _____

(Adresse courriel préférée) _____

Poste actuel : _____ Niveau-x : _____

Matière-s enseignée-s : _____

Avez-vous déjà présenté votre candidature pour un comité permanent ou spécial du NSTU?

Oui Non

Si oui, quand? _____

Êtes-vous membre du Comité exécutif d'une association professionnelle?

Oui Non

Si oui, de laquelle? _____

AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS (p. ex. compétences, domaines d'intérêt, cours pertinents, perfectionnement professionnel, expérience d'enseignement antérieure ou toute expérience en lien avec le comité auquel vous souhaitez siéger). Vous pouvez joindre des renseignements supplémentaires à cette candidature.

Indiquez tout autre domaine d'intérêt que vous pourriez avoir afin que nous puissions vous considérer advenant la nécessité de travaux de comités spéciaux :

Le NSTU s'engage à promouvoir l'équité et les mesures antidiscriminatoires. L'équité pour les groupes sous-représentés, conformément au libellé actuel de la Nova Scotia Human Rights Act, doit être prise en compte dans l'embauche du personnel, les détachements, la formation des comités et les programmes de stages. Le NSTU reconnaît que les groupes revendiquant l'équité comprennent, sans toutefois s'y limiter, les Autochtones, les groupes de minorité raciale, les personnes handicapées, les femmes, ainsi que les personnes appartenant à des minorités liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre (OSIG). Si vous souhaitez fournir toute information pertinente, veuillez l'indiquer ci-dessous :

Les personnes qui prévoient de prendre leur retraite avant la fin du mandat d'une nomination à un comité sont encouragées à ne pas poser leur candidature pour ce comité. (*Comité exécutif provincial, septembre 1994*)

Activités du NSTU

Indiquez ci-dessous les comités du NSTU auxquels vous avez siégé :		
Section locale ou région :	Associations professionnelles :	Comité provincial :
		Dates (au cours des cinq dernières années)

Veuillez indiquer ci-dessous les postes que vous avez occupés :		
Section locale ou région :	Associations professionnelles :	À l'échelle provinciale :

Envoyer à : Comité des candidatures
Nova Scotia Teachers Union, 3106, chemin Joseph Howe, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3L 4L7

**Le bureau central doit recevoir les candidatures
d'ici le mercredi 27 mai 2026.**

Veillez sélectionner AU MOINS UN comité; indiquez votre préférence en inscrivant 1, 2 ou 3 dans la case à côté du ou des comités auxquels vous souhaitez poser votre candidature. (Sélectionnez un maximum de trois comités.)

Veillez indiquer si vous présentez une demande de prolongation d'un an.

Comités disponibles :

- COMITÉ DES PERSONNES AUTOCHTONES, NOIRES ET DE COULEUR (PANC) :** aide à la planification du Sommet biennal Encouragement, Engagement, Évolution; examine les questions relatives aux pratiques, aux recherches et aux points de vue actuels en ce qui concerne la participation des membres racisés dans le système d'éducation et la société et fait rapport de ses conclusions au Comité exécutif provincial.
- COMITÉ DE PROGRAMMATION ACADIENNE :** examine la programmation des écoles publiques acadiennes (les écoles sous la direction du Conseil scolaire acadien provincial) et fait rapport de ses conclusions au Comité exécutif provincial. **(Région centrale)**
- COMITÉ DE LA PROGRAMMATION :** examine la programmation des écoles publiques et fait rapport de ses conclusions au Comité exécutif provincial.
- COMITÉ DE L'APPRENTISSAGE ÉCHELONNÉ :** aborde les questions relatives à l'enseignement à distance et se compose de représentant-e-s du NSTU, du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et des centres régionaux pour l'éducation (CRE).
- COMITÉ DE L'ÉQUITÉ :** aide à la planification de la Conférence biennale sur l'équité; examine les questions relatives aux pratiques, aux recherches et aux points de vue actuels en ce qui concerne la diversité, l'équité et la justice sociale; et fait rapport de ses conclusions au Comité exécutif provincial.
- COMITÉ DES FINANCES ET DE L'IMMOBILIER :** traite la planification financière globale du syndicat; présente régulièrement des états financiers au Comité exécutif provincial; prépare les résolutions chiffrées ainsi qu'un budget annuel aux fins de présentation à l'assemblée générale du Conseil; formule les recommandations appropriées en ce qui concerne les résolutions chiffrées à l'assemblée générale du Conseil; est responsable de surveiller les propriétés détenues ou louées par le syndicat; et examine les demandes relatives à des achats importants.
- COMITÉ DU BIEN-ÊTRE ÉCONOMIQUE DES MEMBRES, DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL :** organise la Conférence biennale sur les services aux membres et la Conférence biennale sur la santé et la sécurité; examine les programmes destinés aux dirigeant-e-s du secteur de l'éducation qui concernent les conditions de travail et le bien-être; détermine les éléments négociables et prépare des renseignements généraux sur ceux-ci; identifie les tendances et les développements dans les négociations des enseignant-e-s partout au Canada; examine les prévisions économiques, les résolutions présentées à l'assemblée générale du Conseil et les résultats des dernières négociations contractuelles provinciales et régionales.
- COMITÉ DES RELATIONS PUBLIQUES ET DES ACTIONS POLITIQUES :** aide à la planification de la Conférence biennale sur l'action politique et les relations publiques; recommande au Comité exécutif provincial des possibilités de participer à des actions politiques pour les membres du NSTU (et d'autres personnes) concernant les positions du gouvernement en matière d'éducation publique; examine les programmes de communication et de relations publiques du NSTU et fait des recommandations au Comité exécutif provincial à cet égard. **(Les membres nommés pour siéger à ce comité doivent représenter chacun des CRR, CESPAs ainsi que la section locale du CSANE.)**
- COMITÉ DE COORDINATION DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES :** aide à la planification de la Conférence annuelle des leaders des associations professionnelles; analyse les résolutions communiquées par les associations professionnelles; conseille le Comité exécutif provincial par rapport aux questions relatives aux associations professionnelles, aide celles-ci dans l'exercice de leur mandat, et supervise leurs activités; et fournit un canal de communication entre le Comité exécutif provincial et les associations professionnelles. **(Les membres nommés à ce comité doivent être membres du Comité exécutif d'une association professionnelle.)**
- COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL :** aide à la planification de la Conférence biennale sur le perfectionnement professionnel pour les dirigeant-e-s des sections locales; fait des recommandations au Comité exécutif provincial au sujet des lauréat-e-s de ses bourses de recherche en éducation, bourse de voyage, subventions pour les conférences hors province et bourses d'études à plein temps; et examine et élabore des programmes visant à améliorer l'efficacité professionnelle des enseignant-e-s.
- COMITÉ DU FONDS D'AIDE À L'ÉLABORATION DES PROGRAMMES (FAEP) :** examine les demandes d'aide financière visant à soutenir des projets novateurs liés aux programmes et accorde des subventions aux candidatures retenues.
- COMITÉ DE LA CONDITION FÉMININE :** aide à la planification de la Conférence biennale sur la condition féminine; examine les questions relatives aux pratiques, aux recherches et aux points de vue actuels en ce qui concerne la condition féminine dans la profession enseignante et dans la société en général; et fait rapport de ses conclusions au Comité exécutif provincial.
- COMITÉ DES ENSEIGNANT-E-S SUPPLÉANTS :** conseille le Comité exécutif provincial sur les questions qui touchent les enseignant-e-s suppléants et qui sont susceptibles de les préoccuper.
- Je serais prêt-e à siéger à un comité.

Le NSTU se réserve le droit de procéder à un deuxième appel de candidatures pour tout poste s'il a reçu un nombre insuffisant de candidatures pour celui-ci à l'échéance du premier appel de candidatures.